

Candidatez aux Trophées de l'entrepreneuriat des femmes

Membre du réseau Initiative France, Initiative Essonne organise le concours « Créatrices d'Avenir » porté par Initiative Ile-de-France.

Les trophées de l'entrepreneuriat des femmes visent à récompenser les projets entrepreneuriaux selon plusieurs catégories :

- Audace
- Entreprise responsable
- Innovation
- Quartier
- Savoir-faire
- Trophée du public
- Sans oublier le trophée des trophée... celui de LA Créatrice d'Avenir !

Les lauréates du concours recevront des dotations financières mais également une ou plusieurs dotations d'accompagnement en fonction de besoins identifiés. Ces accompagnements sont délivrés par les partenaires du concours (agence de communication, banques...).

Pour candidater, il vous suffit d'être une femme ayant créé une entreprise dont le siège social est situé en Ile-de-France. Au moins 50% des parts doivent être détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante est une femme.

Attention : les statuts doivent être déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation réalisée (pour les entreprises individuelles) avant la fin de la date limite de dépôt des candidatures.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2022.

Pour candidater :

[Concours Créatrices d'Avenir](#)

